

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
Organisation des permanences					
CONSEIL GENERAL ASSISTANTES SOCIALES				1er, 2ème et 3ème jeudi de chaque mois de 9h30 à 12h00	
MISSION LOCALE		2ème et 4ème mardi de chaque mois de 9h00 à 12h00			
TRESORERIE		Tous les mardis de 8h30 à 16h30			
CONCILIATEUR DE JUSTICE					3ème vendredi de chaque mois de 10h à 12h

Planning du Point Visio-Public					
Matin	AFPA (9h30-12h) sur rendez-vous <i>association professionnelle pour la formation des adultes</i>	CPAM (9h30-12h)		CAF (9h30-11h) CPAM (9h30-12h) MSA (9h30-12h) Trésorerie du Mont Dore (10h-12h)	Pôle Emploi Chamalières (9h30-12h) sur rendez-vous
Après-midi	École de la deuxième Chance (14h-16h) sur rendez-vous	CAF (14h-15h30) CPAM (14h-16h) URSSAF (14h-15h30) ADIL (14h-16h) <i>agence départementale d'information sur le logement</i>		CAF (14h-15h30) CPAM (14h-16h) URSSAF (14h-15h30) Trésorerie du Mont Dore (14h-16h) Banque De France (14h-16h)	Pôle Emploi Chamalières (14h-16h) sur Rendez-vous